

Retraite à Munster du 4 au 8 mai 2024

avec



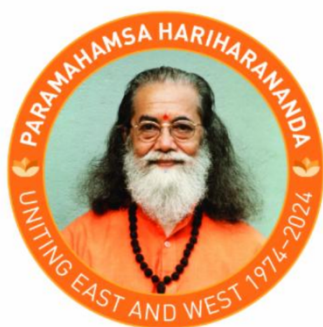
Chers Kriyavans,

nous avons la joie de vous proposer une retraite de Kriya Yoga dans le Haut Rhin en région Grand-Est, en Alsace, dans un cadre ressourçant offrant paysages vosgiens et promenades balisées, avec

Swami Mangalananda Giri, Swami Karunananda Giri & Yogacharya Claudia Cremers

à La Maison du Kleebach – 5, route de Kleebach – 68140 – Munster

<https://www.maisondukleebach.org/>



Ce programme s'inscrit dans le cadre du cinquantième de la venue de Baba Hariharananda en Europe.

Commémoration des 50 ans de Shri Gurudev en Occident

La vision du grand Maître

1974 - 2024

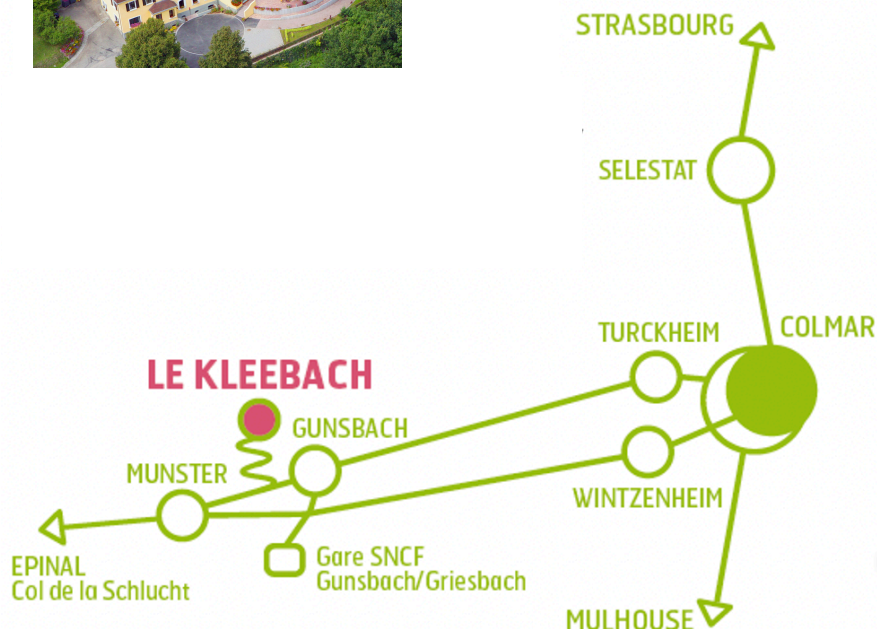
C'est en 1974 qu'il a quitté pour la première fois son Inde bien-aimée pour embrasser le monde de son amour divin. L'année 2024 marquera le 50e anniversaire de sa venue en Occident. 1996 a été sa dernière visite en Inde et 1998 sa dernière visite en Europe. Cette année 2023 est le 25e anniversaire de son dernier voyage intercontinental. Il a travaillé sans relâche au service de l'humanité avec sa *sadhana* et ses enseignements.

Facilité d'accès :

Par le train : Paris Est/Colmar puis Colmar/ Munster Gare SNCF Gunsbach/Griesbach

En voiture : environ à 6h de Paris

En avion : aéroport à Bâle-Mulhouse-Fribourg ou à Strasbourg






> Pensez environnement : privilégiez le train
(TER Colmar - Metzeral, arrêt Gunsbach ou Munster)
ou le covoiturage.

Formule avec hébergement

L'hébergement comprend :

- 4 nuitées avec petits-déjeuners, déjeuners et dîners végétariens ;
 - o Les chambres proposées sont des chambres : soit collectives (2,3 ou 4 lits). ~~Les autres chambres sont cependant individualisables moyennant un surcoût de 15 € par nuit par personne soit 60€ pour la retraite. Complet~~
 - o Deux chambres sont adaptées aux personnes à mobilité réduite.
 - o Possibilité de vous faire accompagner par une personne qui ne suivra pas le programme (enfant, conjoint, ou autres) si places disponibles.

Les chambres sont toutes équipées de lavabos , douches  et WC 

Le linge de lit est fourni (draps et taies d'oreillers , hors serviettes et hors gant de toilette).

Si vous êtes déjà initié.e

Montant demandé :

Retraite complète : 4 jours – **428 €** par personne.

Rappel : si vous ne l'avez pas encore payée, compter l'adhésion de 10 € pour 2024.

Pour les personnes se faisant initier :

K1 : 345 € + 150 € (donation) + 10 € (adhésion) = **505 €** avec hébergement

Retraite complète pour les personnes déjà initiées : 3 modalités sont proposées

- 1) Payer par chèques en 4 fois :
 - 1 chèque de 107 € (servant d'acompte - si désistement, il ne sera pas remboursé) - encaissé dès l'inscription à la réception du chèque ;
 - + 3 chèques de 107 €, joints à l'inscription, dans la même enveloppe. Vous pouvez indiquer au verso, quel mois chacun des chèques doit être encaissé. Ceci vous permettant d'étaler le paiement.
- 2) Payer par virement bancaire en 4 fois :
 - 1 premier virement de 107 € (servant d'acompte - si désistement, il ne sera pas remboursé)
 - + 3 virements du montant restant à effectuer avant fin avril 2024. **Ne pas oublier de préciser l'objet du virement.**
- 3) Régler la somme en une seule fois 428 €, par chèque ou par virement bancaire. Dans tous les cas, 107 € servent d'acompte.

À noter, si une personne écourte son séjour, il n'y aura pas lieu à un remboursement dans la mesure où les frais engagés sont dûs au Centre qui nous accueille (prestation, nourriture, ménage...).

Retraite complète pour les futurs initiés : 3 modalités sont proposées

- 1) Payer par chèques en 3 fois :
 - 1 chèque de 115 € (servant d'acompte - si désistement, il ne sera pas remboursé) - encaissé dès l'inscription à la réception du chèque ;
 - + 2 chèques de 115 €, joints à l'inscription, dans la même enveloppe. Vous pouvez indiquer au verso, quel mois chacun des chèques doit être encaissé. Ceci vous permettant d'étaler le paiement.
- 2) Payer par virement bancaire en 3 fois :
 - 1 premier virement de 115 € (servant d'acompte - si désistement, il ne sera pas remboursé)
 - + 2 virements du montant restant à effectuer avant fin avril 2024. **Ne pas oublier de préciser l'objet du virement.**
- 3) Régler la somme en une seule fois 345€, par chèque ou par virement bancaire. Dans tous les cas, 113 € servent d'acompte, non remboursable.

À noter, si une personne écourte son séjour, il n'y aura pas lieu à un remboursement dans la mesure où les frais engagés sont dûs au Centre qui nous accueille (prestation, nourriture, ménage...).

Bulletin d'inscription à envoyer par courrier à :

Nicole CHAUDET

Secrétaire IKY

2, impasse du pont de pierre

72530 - Yvré l'Évêque

☎ 02 43 89 44 18

ou par courriel :

institkriya@yahoo.fr

Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virement, paiement de quittance, etc). Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations en cause et vous évite ainsi les réclamations pour erreurs ou retards d'imputation.

42559	10000	08003521631	77	GROUPE CREDIT COOPERATIF
<i>code étab.</i>	<i>code guichet</i>	<i>numéro de compte</i>	<i>clé RIB</i>	<i>domiciliation</i>

IBAN

FR76	4255	9100	0008	0035	2163	177
------	------	------	------	------	------	-----

BIC

C	C	O	P	F	R	P	P	X	X	X
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Fonds de solidarité

Nous proposons un fonds de solidarité. Le principe est le suivant : ceux qui le peuvent et le souhaitent donnent davantage ; ceux qui ont besoin d'une aide en font la demande au secrétariat.




BULLETIN D'INSCRIPTION

Retraite à Munster (68)

Swami Mangalananda Giri, Swami Karunananda Giri & Yogacharya Claudia Cremers

du samedi 4 mai au mercredi 8 mai 2024

Nom :		Prénom :	
Adresse postale :			
Adresse mail :			
n° téléphone :			
Je m'inscris à la retraite organisée à Munster du 4 au 8 mai 2024 :			
<input type="checkbox"/> en chambre couple (lit double) Complet			
<input type="checkbox"/> en chambre collective (lits individuels, 2,3 ou 4 lits)			
<input type="checkbox"/> en une chambre individualisée avec un supplément + 60 €. Complet			
<input type="checkbox"/> Je viendrai en train et je souhaite que l'on vienne me chercher à la gare de Gunsbach			
<input type="checkbox"/> Je viendrai en voiture et propose un covoiturage (préciser votre trajet) :			
Pour les personnes déjà initiées (+ ajouter 60 € si chambre individualisée)			
1 chèque de 428 € <i>cocher</i>	1 chèque de 107 € et 3 chèques de 107 € <i>cocher</i>	1 virement bancaire de 428 € <i>cocher</i>	1 virement bancaire de 107 € et 3 autres de 107 € <i>cocher</i>
Pour tout le monde : ajouter 10 € pour l'adhésion.			
Pour les personnes se faisant initier : pour l'hébergement (+ ajouter 60 € si chambre individualisée)			
1 chèque de 345 € <i>cocher</i>	1 chèque de 115 € et 2 chèques de 115 € <i>cocher</i>	1 virement bancaire de 345 € <i>cocher</i>	1 virement bancaire de 115 € et 2 autres de 115 € <i>cocher</i>
+ Sur place, veuillez s'il vous plaît, apporter les offrandes suivantes :			
<ul style="list-style-type: none">• 5 fruits (symbolisant vos actions dans le monde) ;• 5 fleurs (symbolisant vos 5 sens) ;• une donation financière de 150 € (symbolisant votre corps physique) le jour de l'initiation.			
*J'ai bien noté que je verse un acompte : à la fois, il me garantit une place et à la fois, cela permet à l'IKY de couvrir les frais engagés. En cas de désistement, l'institut ne me les rembourse pas, ceci afin de lisser les frais engagés (centre d'accueil, frais de déplacement Instructeurs et honoraires). L'adhésion 2024 de 10 € est obligatoire : s'il vous plaît, régler les 10€ avec un paiement séparé (plus facile pour la compta). Voir le bulletin d'adhésion sur l'autre document.			
 Une fois sur place, si je décide de devancer mon départ, le montant réglé reste le même (les frais engagés pour la location et les repas étant effectués à l'avance).			

- ☀ Je souhaite demander une aide au fonds de solidarité – Secrétariat : institkriya@yahoo.fr
- ☀ Je donne pour le fonds de solidarité (préciser le montant svp)

Mon message :

Signature :

Bulletin d'inscription à envoyer :

Nicole Chaudet

Secrétaire IKY

2, impasse du pont de pierre
72530 - Yvré l'Évêque

ou par Courriel :

institkriya@yahoo.fr

Renseignements auprès de :

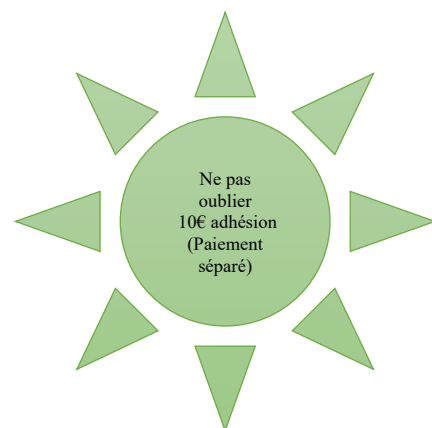
Secrétariat - Nicole

institkriya@yahoo.fr

☎ 02 43 89 44 18

Odile - Organisatrice

librairie@institutkriyayoga.fr





INSTITUT DE KRIYA YOGA - FRANCE

Le Kriya Yoga Originel et authentique de Babaji Maharaj, Lahiri Mahasaya, Sri Yukteshwar Giri, Bhupendranath Sanyal, Paramahansa Yogananda, Swami Satyananda Giri, Paramahansa Hariharananda et Paramahansa Prajñanananda

Formulaire d'adhésion 2024



Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

E-mail (*): merci de bien former vos lettres et chiffres _____

Téléphone : _____

Année initiation 1^{er} kriya : _____ par : _____

Année initiation 2^{ème} kriya : _____ par : _____

Pratiquez-vous d'autres techniques de méditation ? Si oui, lesquelles ? _____

Enseignez-vous une autre forme de yoga ? Si oui, laquelle ? _____

Avez-vous des problèmes de santé particuliers ? _____

J'autorise que mes : nom, prénom, et date(s) d'initiation soient communiqués à la maison-mère du Kriya Yoga pour l'Europe, située en Autriche. Oui Non

☀ **Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales (* et **)**

☀ **Engagement de non divulgation des techniques** : Je m'engage à ne jamais divulguer les techniques de Kriya Yoga et ce sous aucun prétexte.

☀ **Signature (obligatoire) :**

Vous pouvez régler votre adhésion (10€) lors des programmes et retraites ou envoyer votre adhésion directement à :
Secrétariat Institut Kriya Yoga - 2, impasse du pont de pierre - 72530 - Yvré l'Évêque
IBAN de l'Institut de Kriya Yoga : FR76 4255 9100 0008 0035 2163 177 Bic CCOPFRPPXXX

(*) Les informations concernant les activités organisées par l'association vous seront transmises par email sauf avis expresse de votre part. IKY s'engage à la Protection des données en référence au CEPD (Contrôleur Européen de la Protection des Données), autorité indépendante chargée de la protection des données au niveau de l'Union européenne (UE).

(**) Lire attentivement les deux points suivants :

a) Adhésion annuelle : L'Institut de Kriya Yoga est une association à but non lucratif régie par la loi du 1er juillet 1901. Les statuts stipulent que, pour pouvoir participer aux activités de l'Institut de Kriya Yoga, il faut être membre de l'association et donc être à jour de son **adhésion annuelle qui est de 10 €** pour l'année **2024** - chèque d'adhésion à établir à l'ordre d'**Institut de Kriya Yoga** ou virement bancaire (voir en bas de feuille). En devenant membre de l'Institut de Kriya Yoga, l'adhérent participe aux activités de l'association et reçoit les documents et bulletins d'information.

b) Assurance et responsabilité civile : L'adhérent participe aux programmes à ses propres risques et sous sa propre responsabilité. Il reconnaît que son devoir est d'informer les organisateurs de son état de santé. En cas de traitement médical spécifique, il est conscient qu'il lui faut avoir une autorisation médicale pour pouvoir participer aux programmes et en avertir l'Institut.


L'adhérent décharge l'Institut de Kriya Yoga de toute responsabilité lors des activités organisées par celui-ci, et renonce à faire valoir toute revendication, de quelque nature qu'elle soit, auprès de l'Institut de Kriya Yoga. Ceci concerne en particulier les cas d'accident, blessure, vol, dégâts sur les biens personnels ou autres se produisant lors de sa participation aux activités organisées par l'Institut de Kriya Yoga.

L'adhérent est informé qu'il lui appartient de souscrire personnellement une assurance Accident et Responsabilité Civile.



Retraite à Munster (maison du Kleebach) du 4 mai au 8 mai 2024.

Programme trilingue traduit en Français

	Samedi 4 mai	Dimanche 5 mai	Lundi 6 mai	Mardi 7 mai	Mercredi 8 mai
7h00		Méditation	Méditation	Méditation	Méditation
8h15		Petit déjeuner	Petit déjeuner	Petit déjeuner	Petit déjeuner
10h30		Initiations 	Enseignement Questions/Réponses	Enseignement Questions/Réponses	Enseignement Questions/Réponses
11h00		Pause			
		Méditation/techniques	Méditation	Méditation	Méditation
12h30	Arrivée à partir de 14h	Déjeuner	Déjeuner	Déjeuner	Déjeuner
					14h - fin de la retraite
17h	Méditation	Méditation	Méditation	Méditation	
19h00	Dîner *	Dîner	Dîner	Dîner	
21h	19h30 Conférence	Méditation	Méditation	Méditation	*Les repas sont végétariens

Le petit déjeuner et les repas sont partagés en silence jusqu'au dessert.

“Pendant que vous mâchez, souvenez-vous de l'amour de Dieu dans chaque goût ; mangez votre nourriture et buvez votre eau avec une prière. Soyez toujours reconnaissants envers Dieu pour votre nourriture”. Cf. Livret pour les Nouveaux Initiés – Prajnanananda

Breakfast and meals are shared in silence until dessert.

“As you chew, remember God's love in every taste; eat your food and drink your water with prayer. Always be grateful to God for your food”. Cf. Livret pour les Nouveaux Initiés – Prajnanananda